

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 27 mai 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT
Françoise LAPICQUE
Emmanuel LEGRY

Jean-Claude LIEBON
Christophe PORTE
Bernard SIMONIN

Corinne STOFFEL
Dominique THIRION

Excusé :

Michel MARTIN

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invités :

Jean-Marie DEPARDIEU, Président du Conseil de l'Ordre
Etienne ROBERT, Président du CD88 et membre du Conseil de l'Ordre

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 18h40 en souhaitant la bienvenue aux participants, en présentant les excuses de Michel MARTIN, et en informant qu'il avait invité Jean-Marie DEPARDIEU et Etienne ROBERT, tous deux ayant participé juste avant à une réunion du Conseil de l'Ordre pour l'attribution du mérite régional.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD fait le point sur les différentes représentations effectuées et sur l'excellente tenue du quatrième tour de Nationale 1 du Critérium fédéral, organisé à Pont-à-Mousson, et des Internationaux de France Jeunes, organisés à Metz.

Il rappelle que, suite à sa rencontre avec Hervé VAZART et André PAUTRAS, le Directeur Général des Services Vincent BLANCHARD avait participé à une réunion du comité de l'Aube et des clubs aubois le 27 mars dernier à Troyes.

Pierre BLANCHARD fait part de la réunion avec les services de la Région Grand Est à laquelle il a assisté avec le Directeur Général.

Il revient ensuite sur les excellents résultats du club d'Etival qui vient de remporter le titre en PRO Dames, et félicite le club de Metz pour sa place de demi-finaliste et pour l'organisation de cette journée finale.

Pour terminer sur les organisations, il rappelle l'organisation des InterComités de la Zone Est à Charleville-Mézières, qui a vu la victoire de la Côte d'Or. Pierre BLANCHARD se déclare un peu déçu par une participation relativement restreinte à cette manifestation.

POINT 2 - RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD regrette la longueur de cette Assemblée Générale très ordinaire, qui s'est terminée après 19h00 suite à certaines interventions beaucoup trop longues.

Il revient sur l'intervention de Christian PALIERNE, Président de la FFTT, axée sur la nouvelle gouvernance, et son annonce de se représenter pour un nouveau mandat lors des prochaines élections.

POINT 3 - POINT SUR LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT ET LES REFORMES EN COURS (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, membre du groupe de travail fédéral sur la gouvernance, fait le point sur la réflexion actuelle.

Elle annonce qu'une lettre a été adressée aux Présidents de Ligue et de Comités, expliquant les pourquoi de la nouvelle gouvernance, courrier accompagné de trois fiches sur les rôles pressentis de chaque structure (Comité, Ligue, Fédération) :

- ✓ Les comités devraient avoir une action plutôt orientée vers le développement, la détection et l'accompagnement de proximité des clubs ;
- ✓ Les ligues, quant à elles, devraient accompagner les comités, avoir la responsabilité de la gestion administrative et sportive de leur territoire, de la communication, de l'accès au haut-niveau et de la gestion de projets ;
- ✓ La Fédération ayant notamment pour missions de définir la stratégie et la fourniture des documents d'accompagnement en direction des ligues, comités et clubs.

Le Conseil Fédéral propose d'organiser des réunions sur ce thème au niveau des ligues. Le Président Pierre BLANCHARD annonce que son choix se portait pour qu'une telle réunion se tienne le samedi après-midi lors des Euro Mini Champ's.

Le Directeur Général Vincent BLANCHARD s'interroge sur le CNDS et sur la conséquence que la FFTT ne faisait pas partie des 28 fédérations retenues pour expérimenter le financement direct des structures sportives (ligues, comités, clubs), la conséquence étant une baisse des subventions de l'ordre de 12% pour nos ligues, comités et clubs.

POINT 4 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué en charge des publications, fait un point sur la publication prochaine d'un nouveau numéro du GETT, la revue régionale.

POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE

5.1- POINT GENERAL SUR LA DEUXIEME PHASE ET EVOLUTIONS A PREVOIR (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, revient tout d'abord sur l'activité de la CREF en faisant le bilan du colloque des dirigeants qui a eu lieu à Metz pendant les Internationaux de France, auquel 10 clubs ont participé.

Elle fait également état de la dernière réunion de cette même CREF qui s'est tenue le 22 mai, le compte rendu devant être mis à disposition très prochainement.

Elle indique ensuite les dates proposées par la CRA pour les différentes formations lors de la prochaine saison, ces dates seront incluses dans le calendrier de la prochaine saison.

Conjointement avec Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, Corinne STOFFEL revient ensuite sur les différentes compétitions sportives ayant eu lieu :

- ✓ Lors du 4^{ème} tour du Critérium Fédéral de Régionale 2 ayant eu lieu à Troyes, le club organisateur n'a pas fourni les balles demandées dans le cahier des charges. Le Bureau de Ligue, à l'unanimité, décide de retenir une partie de la somme prévue et n'indemniser le club organisateur qu'à hauteur de 140 €, en rappelant que le club avait signé la convention d'organisation.
- ✓ Lors des Interclubs, il est à noter que cette épreuve avait du mal à étendre sa géographie (1 seul club "alsacien" et 2 clubs « champenois » y ont participé en plus des clubs "lorrains"), ainsi que la faible participation d'équipes féminines. Après discussion, le Bureau de Ligue valide l'essai pour la saison prochaine d'une compétition regroupant les garçons et les filles dans une même équipe.
- ✓ Françoise LAPICQUE fait part des modifications prévues au Critérium Fédéral dans le règlement sportif fédéral pour la prochaine saison, concernant le niveau national et régional, modifications qui concernent les jeunes et leur montée.
- ✓ En ce qui concerne le championnat par équipes, Françoise LAPICQUE rappelle que la CSR avait été très à l'écoute des clubs au sujet des demandes de modifications. Elle dresse aussi le constat d'un grand nombre de forfait. Jean-Claude LIEBON et Christophe PORTE s'interrogent sur ce phénomène, en évoquant une éventuelle relation avec des jours de réception différents dans une même poule.
- ✓ Vincent BLANCHARD intervient sur la gestion des pénalités financières et sur le circuit actuel. C'est la CSR directement qui prend la décision, ce qui entraîne en cas de réclamation du club pénalisé l'obligation de réunir le Jury d'Appel. Il trouverait plus judicieux que la première décision, qualifiée de quasi-automatique, soit du ressort du groupe de gestion du championnat. Les éventuelles discussions, avec des éléments nouveaux, pouvant ainsi être discutés au sein de la Commission Sportive sans avoir à saisir le Jury d'Appel Régionale.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2- PROPOSITIONS SUITE AU QUESTIONNAIRE SUR LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES TERRITORIAL (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, commente les résultats du sondage réalisé auprès des clubs sur le déroulement du championnat par équipes, et leurs souhaits.

Elle se félicite de la bonne participation avec 153 clubs qui ont répondu, soit plus de la moitié représentant encore plus d'équipes.

Ces résultats sont visibles en toute transparence sur le site de la ligue, avec les propositions émises par la Commission Sportive Régionale.

Hormis la refonte des poules entre les deux phases, et la possibilité d'avoir deux équipes du même club dans la même poule dès la GE6 (et très exceptionnellement en GE5), aucun changement ni évolution n'est majoritairement souhaité.

Il en est pris acte, et toutes les propositions de la Commission Sportive Régionale sont adoptées à l'unanimité par le Bureau de Ligue.

POINT 6 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

6.1- RETOUR SUR LA REUNION RESTREINTE DU POLE ADP DU 21 MARS ET COMPTE-RENDU

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait état de la réunion qui s'est tenue fin mars entre lui-même et les professionnels intervenant pour le compte de sa Branche. Le compte-rendu a été diffusé.

La Ligue interviendra désormais sur cinq dispositifs prioritaires que sont le Ping Santé, le Ping à l'Ecole, le Ping en Entreprise, le Dispositif d'Accompagnement des Clubs et le Ping pour Tous.

Il conviendra d'ailleurs de renforcer le positionnement de la LGETT en tant que «ressource» pour les associations, et non pas en tant «qu'opérateur à la place de...».

6.2- POINT D'ACTUALITE

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait ensuite la présentation des actions réalisées lors de la saison et du bilan des conventions entre la LGETT et les comités.

Il fait part de la réflexion du groupe pilotage du développement sur l'avenir du Dispositif d'Accompagnement des Clubs. Le groupe pense qu'il nous faut adapter notre vocabulaire, celui-ci apparaissant trop "dirigiste", revenir à des actions plus concentrées, type formation flash, et s'appuyer davantage sur les comités pour connaître les besoins réels des clubs.

Suite au colloque des dirigeants qui a eu lieu à Metz, l'idée de colloques plus décentralisés est également évoquée.

POINT 7 - FINANCES ET PARTENARIAT

7.1- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général Dominique THIRION remet aux membres du Bureau le suivi financier mis à jour au 27 mai 2019.

La situation semble correcte, sans dérapages, et il se projette sur un taux de couverture proche du Prévisionnel.

Néanmoins il reste comme grosse incertitude le montant de la subvention 2019 à venir du CNDS.

Il présente ensuite la situation des clubs. Là aussi, avec un taux de recouvrement supérieur à 93%, la situation est convenable, les clubs ne devant "que" 44K€. La mise en place du prélèvement permet d'améliorer les versements clubs et certains clubs continuent d'y adhérer tout au long de la saison. Un rappel sera d'ailleurs fait lors des prochaines réaffiliations.

7.2- REFLEXION SUR LES TARIFS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET ANNEXES POUR 2019/2020 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances, Christophe PORTE, présente ensuite la proposition des tarifs administratifs, techniques et annexes pour 2019/2020. Une nouvelle présentation permet désormais de compiler clairement l'ensemble de ces informations sur un même fichier.

Suite aux évolutions évoquées précédemment (Interclubs, etc.), le Bureau de Ligue souhaite que certains tarifs soient revus avant le vote lors du prochain Conseil de Ligue.

POINT 8 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

8.1- POINT STATISTIQUE

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente la situation des licences. Cette dernière est inquiétante tant au niveau des licences traditionnelles (en chute de plus de 2%) qu'au niveau des licences promotionnelles (-12 % à la date du 27 mai).

En ce qui concerne les licences promo, il semble qu'un nombre important de licences n'ont pas encore été saisies. Les comités et clubs concernés vont donc être relancés.

8.2- CALENDRIER 2019/2020

Jean-Claude LIEBON présente et commente le projet de calendrier sportif, incluant les dates des formations et des actions techniques.

Celui-ci est adopté à l'unanimité, permettant ainsi l'envoi des appels à candidature en direction des clubs.

8.3- REPRESENTATION DES CD AU CONSEIL DE LIGUE – ECHANGES AVANT PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, revient sur la consultation des comités départementaux sur leur représentativité au sein du Conseil de Ligue.

Un seul comité n'a pas répondu à cette consultation, et il ressort de cette dernière que les comités départementaux souhaitent que l'obligation de leur représentativité par le président soit modifiée.

Une formulation quant à ce point sera proposée lors du Conseil de Ligue du 28 juin pour être soumise à la prochaine Assemblée Générale.

8.4- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 28 JUIN 2019

Le Bureau de Ligue valide la proposition d'ordre du jour pour le Conseil de Ligue du 28 juin.

POINT 9 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe le Bureau du report de la date de dépôt des dossiers CNDS, ainsi que des autres dossiers administratifs en cours.

POINT 10 - INFORMATIONS CTS

10.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional, fait part du souhait des techniciens de développer des stages tournants au niveau géographique pour les petits.

Il souhaite aussi que les coaches lors des compétitions puissent être indemnisés à partir du 3^{ème} jour de coaching. Le Bureau de Ligue n'y voit aucune opposition et une situation pour la saison 2018-2019 devra être transmise au Président Pierre BLANCHARD avant décision définitive.

10.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, présente le bilan des actions de développement et de formation :

- 1 dispositif d'accompagnement de clubs est en œuvre à Verdun ;
- Ping Santé : 5 modules avec 110 participants ont été réalisés ;
- Ping à l'école : 10 formations d'enseignants ont été faites avec 180 enseignants présents. Deux modules scolaires ont eu lieu dans la Meuse avec 14 classes et 350 enfants et dans le Bas Rhin avec 16 classes et 360 enfants. Des perspectives de formation via l'UGSEL et l'USEP sont en cours de réalisations ;
- Ping en entreprise : une après-midi découverte a été réalisée avec ENEDIS et le club de Villers les Nancy, et un projet de partenariat LGETT – ENEDIS est en cours de réalisation ;
- Stage Summer Ping : actuellement il y a déjà 22 inscrits pour le stage programmé du 26 au 28 août ;
- La date de remise des récompenses est fixée au 4 juillet

Pierre LEGENDRE présente ensuite un bilan des différentes formations réalisées et des prévisions pour la prochaine saison.

Il fait ensuite le bilan de la 1^{ère} formation BPJEPS TT, ainsi que de la préparation de la prochaine formation. Il rappelle que nous avons encore quelques semaines pour avoir au minimum 8 candidats et soumet une possibilité d'assurer cette formation sur un cycle de 2 ans avec 10 mois en formation et 14 mois en dispositif d'accompagnement des clubs.

Guillaume SIMONIN précise que la ligue des Hauts de France travaille sur cette base et que nous pourrions très bien travailler en alternance, permettant ainsi d'avoir une possibilité de formation annuelle.

Bernard SIMONIN alerte sur le fait que le Conseil Régional, qui va s'impliquer dans cette formation par le financement de l'apprentissage, pourrait s'interroger sur les subventions en cas de non ouverture de formation.

Il apparaît dans tous les cas important aux membres du Bureau de Ligue de travailler tant que possible à l'ouverture en septembre 2019 de la deuxième session de formation BPJEPS TT, avec un maximum de candidats.

POINT 11 - DIVERS

Dominique THIRION demande ce qu'il en est du bilan financier de la Coupe du Monde. Pierre BLANCHARD indique que le budget est à l'équilibre, la FFTT ayant notamment alloué un budget de promotion de 100K€ pour cette organisation, ce qui ne lui semble pas injustifié du tout.

La séance est levée à 22h55.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

